Le P'tit Saturnin

N° 33

Automne-Hiver 2025









La Municipalité est heureuse d'accueillir au sein de la Commune, les nouveaux arrivants qui ont choisi notre village pour poser leurs valises. Bienvenue à tous ces Saint-Sorninoises et Saint-Sorninois

SOMMAIRE

Édito	Page 3
Informations	Pages 4-5
Hommages	Page 6
Environnement	Page 7
Vie du Village	Pages 8 à 10
Conte de Noël	Page 11

Le P'tit Saturnin

Directeur de publication : Joël PAPINEAU

Conception et Mise en page :

Marie-Cécile Hilaire-Mairie de Saint Sornin

Ont participé à ce numéro :

Joël Papineau-Marie-Thérèze Grandillon

Marie-Cécile Hilaire– Martine Sabourdin

Impression : Marennes impression
06 86 73 79 33

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet, ainsi que toutes les informations concernant la commune

Site internet : Saint-sornin.fr

@StSornin17

Mairie de Saint Sornin
1 place Saint Saturnin
17600 SAINT SORNIN

05 46 85 11 40

mairiesaintsornin@st-sornin.com

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi : 9 h—12 h
Mercredi : 14 h—17 h
Jeudi : 14 h—17 h



Service Urbanisme
Lundi, Mercredi, Jeudi
aux horaires de la mairie
et sur rendez-vous le Jeudi matin



Horaires de la Bibliothèque
Mercredi : 15h—17h
Samedi : 10h—12h

ÉDITO



Chers Administrés,

À mesure que décembre avance, les paysages changent et les soirées s'illuminent. Les décorations viennent rompre la grisaille, les vitrines prennent des allures de fêtes, et l'on ressent peu à peu ce frémissement qui annonce l'arrivée de Noël. Ce n'est pas seulement une ambiance : c'est une énergie qui traverse les rues, les maisons, et parfois même les esprits les plus pressés.

Noël nous offre chaque année une pause bienvenue. C'est un moment où l'on ralentit, certes, mais où l'on se reconnecte aussi à l'essentiel. Autour d'une table, au détour d'une visite ou simplement en partageant un café, les échanges reprennent de la couleur. Les liens se retissent, souvent sans bruit, mais avec une sincérité qui fait du bien. Et n'oublions pas celles et ceux qui passeront ces moments dans la solitude : qu'un geste, un appel ou une visite puisse leur rappeler qu'ils ne sont pas oubliés.

Ces gestes simples ; un sourire, une attention, un souvenir évoqué ; sont autant de points d'appui pour terminer l'année avec un peu plus de douceur.

En refermant le chapitre de 2025, chacun emporte avec soi un mélange d'expériences : des réussites qui donnent confiance, des moments plus exigeants qui forgent le caractère, et ces instants inattendus qui deviennent parfois les plus précieux. C'est cette matière, faite de contrastes, qui prépare le terrain de l'année à venir.

Alors, au moment de se projeter vers 2026, donnons-nous le droit d'espérer avec lucidité mais avec élan. Souhaitons-nous une année vivante, ouverte, et riche de projets qui motivent.

Souhaitons-nous des journées qui avancent avec clarté, des idées qui prennent forme, et cette petite dose d'audace qui transforme une intention en réalité. Que 2026 apporte à chacun des occasions d'avancer, d'apprendre, et de savourer les bonnes surprises que la vie réserve toujours à ceux qui gardent leur curiosité intacte.

Je vous souhaite un Noël chaleureux et lumineux, des fêtes où l'on prend le temps d'être ensemble, et une année 2026 pleine d'énergie, de rencontres et de belles perspectives.

Bien à vous toutes et tous,

Votre Maire Joël Papineau

INFORMATIONS

Amélioration de la voirie

Le programme de voirie reste une priorité. Les dernières réalisations de l'année 2025, sont la réfection de l'allée des Platanes et de la route du Talut





Après une période de test satisfaisante, les 2 panneaux rappelant la priorité à droite au carrefour de la Tourette ont été installés définitivement.





École

De nouvelles barrières de protection sont installées à l'entrée de l'école à la place des précédentes usagées.

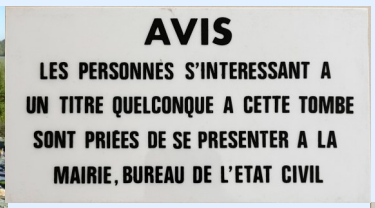
Urbanisme

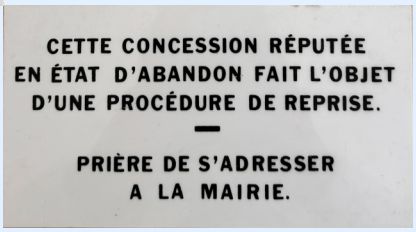
Dans le cadre du nouveau processus de perception de la Taxe d'aménagement, il est important, que lors de tous dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme, les demandeurs doivent se déclarer sur la plateforme GMBI (Gestion de mes biens Immobiliers) sur le site impôts.gouv.fr, en plus de la DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux).

Cimetière

Afin de sécuriser le cimetière, et en attente de recensement des tombes anciennes qui est en cours, des rubalises ont été installées autour de celles qui sont les plus dangereuses.
Les modalités de reprise sont longues et complexes. La commune doit faire face à des sépultures anciennes et délaissées par les familles. Dans d'autre cas, il n'y a plus de famille pour les entretenir et certains monuments n'offrent pas les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité publique. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de gestion du cimetière puisqu'il permet à la commune de récupérer des emplacements qui ne sont plus utilisés et de pouvoir, ainsi, les réattribuer.







Elections

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales pour les élections municipales est fixée au vendredi 6 février 2026 à minuit.

Entretiens "Voies privées et Voies publics"

Certains administrés nous interrogent sur l'entretien de la voie jouxtant le canal de Broue. Cette voie est privée et appartient au Syndicat des Marais qui en a la charge. La collectivité n'a pas lieu d'intervenir. Cette dernière n'intervenant que sur le domaine public.

HOMMAGES

Commémoration du 11 novembre

Ce 11 novembre, nous nous sommes réunis pour commémorer le 107ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Cent sept ans déjà que le fracas s'est tu, laissant derrière lui des millions de vies brisées et un héritage de vigilance qui ne devrait jamais s'émousser.

Rendre hommage aujourd'hui, ce n'est pas seulement se tourner vers les monuments et les noms gravés dans la pierre. C'est rappeler que la paix n'est jamais acquise par hasard. Elle se construit, elle se protège, elle se cultive, parfois avec une ténacité qui ferait pâlir nos anciens.

En déposant une gerbe, en observant une minute de silence, nous faisons bien plus qu'un geste symbolique : nous reconnaissons la dette morale que nous avons envers celles et ceux qui ont tenu bon lorsque tout vacillait.

Puissions-nous, à notre échelle, rester dignes de leur courage et de leur sens du devoir. Chaque génération a son lot de défis ; à nous de les affronter avec la même détermination que ceux qui, en 1918, ont permis le retour de la paix.







LEG Pierre Amiot

Le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance, a décidé d'accepter le leg de monsieur Pierre Amiot, constitué d'un appartement situé dans le 20ème arrondissement de Paris d'une valeur estimée à 357 000 € . Nous devrons, également acquitter le passif évalué à plus de 20 000 € et respecter les volontés du défunt.

Remerciements à feu Pierre Amiot

ENVIRONNEMENT

Des moutons sur le promontoire de Broue

Depuis plusieurs années nous voulions faire revivre le site de Broue en y réintroduisant des animaux à des fins pédagogiques mais également et surtout écologique par un entretien naturel des parcelles.

Nous ne trouvions pas d'éleveurs car ces dernières étaient trop petites pour qu'elles soient rentables ; d'où l'idée de confier la gestion à la réserve naturelle régionale pour offrir une surface plus grande.
Chose faite, par l'intermédiaire de l'association Broubis installée à Bords et dédiée à la promotion du pastoralisme et de mettre le troupeau à disposition des gestionnaires d'espaces naturels lorsque les parcelles à entretenir ne répondent pas aux standards du besoin des éleveurs (coteaux ,landes, prairies inaccessibles..)

Dans un premier temps, les moutons seront utilisés sur les milieux de ponte de la cistude, car le pâturage ovin constitue l'une des meilleures pratiques de gestion de ces milieux.



Nos amis, les chats

Être propriétaire d'un chat est un plaisir partagé par de nombreux Français. Cet animal de compagnie apporte de la sérénité dans son foyer. De nature indépendante, le chat aime aussi explorer son voisinage. Néanmoins, sa présence ne doit pas incommoder vos voisins. Une loi sur les chats et le voisinage nous éclaire.

Les articles L211-19-1 à L211-27 du Code rural et de la pêche maritime Prévoient des dispositions spécifiques aux animaux errants :

« Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité ». Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié, trouvé à plus de 200 mètres de leur habitation ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



La **stérilisation est une méthode reconnue efficace pour garder votre chat à proximité de votre foyer**. Une des raisons pour lesquelles votre animal aime se déplacer sur un autre territoire que le sien, et le marquer de son urine, est sa motivation à rencontrer un mâle ou une femelle. Si vous le stérilisez, il sera plus sédentaire et donc moins tenté de se rendre sur le terrain de vos voisins. La stérilisation est de toute façon vivement recommandée quand le chat sort régulièrement de son domicile. En plus de limiter ses sorties et les dégradations qui peuvent en découler, **cette pratique rend également l'urine de chat moins odorante** et évite les portées non désirées.

Ernest Hemingway a dit un jour :

« Un chat possède une honnêteté émotionnelle absolue. Les êtres humains, pour une raison ou une autre, peuvent cacher ce qu'ils ressentent ; un chat, lui, ne le fait pas. Il ne connaît ni la fausseté ni la prétention. Ce que vous voyez, c'est ce qu'il est : sérénité, dédain, affection ou distance. C'est une âme libre, fidèle uniquement à sa vérité. Peut-être est-ce pour cela que les chats n'appartiennent à personne et, pourtant, ils disent tout sans mots. »



Les colis de Noël

Alors que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, la coutume des colis de Noël offerts à nos aînés à partir de 80 ans perdure.
Ces petits présents sont principalement composés de denrées alimentaires et de gourmandises, ils seront distribués courant décembre par les membres du centre d'action sociale (CCAS).







Vœux 2026

Joël Papineau, Maire de Saint Sornin
et les élus du Conseil Municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux,
le jeudi 8 janvier à 18 heures
à la salle Eric Chabrerie

Suite au classement de la Tour et du site de Broue, une nouvelle signalisation est installée aux principaux carrefours.



Aménagement d'un terrain de pétanque



A la demande d'administrés, la municipalité a aménagé à proximité du terrain de tennis un terrain de boules pour s'adonner au plaisirs de la pétanque et de la boule lyonnaise. Les personnes qui souhaitent adhérer à l'association peuvent contacter Francis Vinet : 06 09 74 66 32

Plan d'Adressage



Les plaques de rues ont été installées dans les hameaux.. Les numéros pour chaque habitation seront distribués en début d'année.

Du village à la Tour de Broue

Une balade de 7 kilomètres vous permettra de redécouvrir votre village. Tout au long du parcours, des pictogrammes jalonnent l'itinéraire. Ils signalent les curiosités à ne pas manquer : le puits de la Tourette, la prison, l'ancien prieuré… Vous pourrez observer les oiseaux endémiques de la région (cigognes, hérons, aigrettes…). Une superbe vue sur les marais, depuis la tour de Broue, viendra compléter ce parcours.





Afin de ne pas oublier le téléchargement de l'application Legendr et rechercher les parcours intitulés **« une histoire timbrée »** et **« Simone la cigogne »** pour une découverte ludique des lieux , nous avons installé des pupitres avec QRCode pour vous faciliter la tâche.

Conte de Noël



Le petit sapin oublié

Dans une grande forêt, tous les sapins attendaient avec impatience le mois de décembre. Les plus grands rêvaient d'être choisis pour illuminer les salons, décorés de guirlandes et de boules scintillantes.



Au milieu d'eux se trouvait un tout petit sapin, si discret qu'on ne le remarquait presque jamais. Chaque année, il voyait ses amis partir, et lui restait seul, triste et persuadé qu'il n'était pas assez beau.

Mais un soir de Noël, une famille pauvre passa par la forêt. Ils n'avaient pas les moyens d'acheter un grand arbre. En apercevant le petit sapin, les enfants s'écrièrent :
— Regardez, il est parfait pour nous !

Ils l'emportèrent chez eux, le posèrent sur une petite table et le décorèrent avec des guirlandes faites de papier coloré et des étoiles découpées dans du carton. Le sapin, émerveillé, se sentit enfin utile et aimé.

Cette nuit-là, il brilla plus fort que tous les grands arbres de la ville, car il portait dans ses branches la joie et la chaleur d'un vrai Noël.





Joyeux Noël



Bonne Annee